

Projet de rénovation. Petite maison (80 m<sup>2</sup>). Toiture et sols neufs. Jardin de 112 m<sup>2</sup>.

EXCLUSIF



## INFORMATION

Ville:	Champsac
Département:	Haute-Vienne
Ch:	0
SdB:	0
Surface:	80 m <sup>2</sup>
Terrain:	112 m <sup>2</sup>

## RÉSUMÉ

Cette propriété mitoyenne est située dans un petit hameau à 10 minutes de Chalus. Projet de rénovation. Le toit est neuf, les sols sont neufs, l'électricité et l'eau sont sur place. Un petit jardin à l'avant - propriété facile à fermer et à laisser.



## DPE

DPE non requis.

NB. Les prix cités font référence à des transactions en euros. Les fluctuations des taux de change ne sont pas de la responsabilité de l'agence ou de ceux qui la représentent. L'agence et ses représentants ne sont pas autorisés à faire ou donner des garanties relatives à la propriété. Ces indications ne font pas partie d'une offre ou d'un contrat et ne doivent pas être considérées comme des déclarations ou des représentations de faits, mais comme une représentation générale de la propriété. Toutes les superficies, les mesures ou les distances sont approximatives. Les textes, photographies et plans sont seulement donnés à titre indicatif et ne sont pas nécessairement complets. Leggett n'a pas testé tous les services, équipements ou installations et ne peut donc pas en garantir les spécificités.

Les informations pour les achats hors-plan sont donnés à titre indicatif seulement. La finition de la propriété peut varier. Les acheteurs sont invités à engager un spécialiste pour vérifier les plans et les spécifications énoncées dans leur contrat d'achat avec le promoteur.



## DESCRIPTION

Située dans un hameau, la propriété est une maison mitoyenne. Une porte sur le côté de la route mais l'accès principal est à l'arrière à travers un petit jardin/patio. La porte donne accès à une pièce au rez-de-chaussée (42m<sup>2</sup>) avec une grande cheminée et un nouveau sol. Les escaliers, qui doivent être remplacés, mènent au premier étage (42m<sup>2</sup>), une pièce vide. Il y a également un grenier.

Un nouveau toit a été posé sur la propriété et le rez-de-chaussée et le premier étage sont également neufs.

L'électricité et l'eau sont sur place.

L'évacuation des eaux usées se fait vers une fosse septique commune. Une tranchée devra être creusée pour se connecter au système de drainage. Il y aura des frais de raccordement à la mairie.

-----  
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr>

## TAXES LOCALES

**Taxe foncière: 107 EUR**

**Taxe habitation: EUR**

## NOTES